

Fiche projet : 3.24

Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Bertransart et Gerpennes

Réalisation d'un tracé sécurisé entre le quartier Bertransart et le centre de Gerpennes, permettant aux habitants de ne pas devoir emprunter la N574. Développement du réseau points-nœuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse. Ce tracé pourrait passer par le cimetière de Gerpennes et l'école de Bertransart.

Ce projet consisterait à aménager le sentier qui relie la rue Alfred Thiébaud (cimetière) à la rue de Tarcienne et à des aménagements rue de Tarcienne et rue de Bertransart.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- Avec le tronçon « AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE BERTRANSART ET LE BULTIA » (priorité 3), un cheminement sécurisé serait ainsi créé entre le centre de Gerpennes et le centre commercial du Bultia ;
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent) ;
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).